

**Déclaration du SE-Unsa à la CAPA des certifiés du 30 juin 2017**

Mesdames et messieurs,

En préambule, nous souhaitons remercier, une nouvelle fois, l’ensemble des personnels de la DPE pour sa disponibilité et son écoute.

Pour cette campagne 2017 de l’accès à la Hors Classe nous avons fait quelques observations :

En examinant les documents nous constatons simplement parmi les promouvables que :

4 collègues ont un avis défavorable. (4 collègues de la part du chef d’établissement et 2 collègues de la part de l’IPR).

107 collègues ont un avis exceptionnel à la fois du chef d’établissement et de l’IPR.

Nous constatons également que l’avis de certains collègues évolue depuis la dernière campagne sans que l’inspection n’ait eu lieu. Cela nous interroge et pose des questions quant à l’impartialité et la l’équité entre collègues. Le sentiment de suspicion dont nous font part les collègues ne devrait pas exister. Le regard croisé accentué par l’arrivée du PPCR réglera-t-il cette injustice ?

Par ailleurs, le SE-Unsa tient à souligner les avancées obtenues suite aux accords du Parcours professionnels, carrières et rémunérations, le PPCR. À compter du 1er septembre 2017, les nouvelles modalités de l’avancement à la hors classe se mettent en place pour tous les corps du 1er et du 2nd degré. Cet accès sera assuré pour tous sur une carrière complète et nous nous en félicitons. Un troisième grade est créé, ce qui va donner des perspectives de carrière encore meilleures à certains d’entre nous.

C’est donc la dernière fois que nous examinons l’accès à la hors classe avec les règles actuelles qui montrent encore cette année leurs limites. Nous serons aussi rapidement amenés à examiner l’accès à la classe exceptionnelle. C’est pourquoi, à l’orée de tels changements, les élus du SE-Unsa souhaitent vous demander la tenue d’un groupe de travail sur la mise en place du PPCR dans notre académie dès la rentrée 2017.

Je vous remercie.